

Ce qui presse : égalité de traitement, des chefs, un drapeau

En même temps que l'on demande au pays de souscrire \$600 millions dont M. Ilsley a le plus grand besoin, — il les aura, cela ne paraît plus douteux, car si un placement vaut quelque chose chez nous, c'est bien d'abord les valeurs de l'État, — l'on recrute des volontaires pour l'armée canadienne d'outre-mer.

D'aucuns ont l'impression que les méthodes de recrutement parmi le Canada français ne sont pas tout ce qu'il faudrait. À coup sûr, cela est bien mieux qu'en 1914-1918, au temps où Sam Hughes et sa séquelle prenaient, pourrait-on dire, une sorte de stupide plaisir à entasser impair sur impair, à décourager de toutes façons et par les plus inimaginables sottises, les jeunes Canadiens français susceptibles de s'enrôler. On multiplia les procédés les plus vexatoires à l'endroit des nôtres déjà dans l'armée; on les brima, on leur enleva leurs officiers de langue française ou on leur en refusa, on morcela des régiments des nôtres pour les verser dans des unités exclusivement commandées par des officiers dont la plupart ignoraient le français. Au reste, sir Robert Borden, dans ses *Mémoires*, ne manque pas de noter que la politique de recrutement de Sam Hughes et de ses amis fut absurde.

LE CARACTÈRE CANADIEN-FRANÇAIS

L'on est aujourd'hui plus raisonnable. Les ministres responsables du recrutement n'insultent personne. D'aucuns agissent de leur mieux envers tous. Chez ceux qui n'ont pas encore fait tout ce qu'ils eussent dû faire, il n'y a pas mauvaise volonté, s'il peut y avoir méconnaissance du caractère et de l'esprit canadien-français.

Ainsi, ces hommes ne savent pas toujours que le Canadien français n'entretient pas envers l'Angleterre, envers la France, les sentiments d'un Anglais, d'un Français envers leur pays. Le Canadien français, on ne le répétera jamais assez, n'est ni Anglais, ni Français; c'est un Canadien. — Le Canadien tout court. Aussi bien une politique de recrutement qui ne tient aucun compte de cela, qui utilise au cours d'une campagne parmi les Canadiens français des raisonnements, des appels qui atteignent l'Anglais, frappent l'Anglo-Canadien, mais ne peuvent aucunement toucher le Canadien français, est-elle plus ou moins exposée à l'insuccès. Ce n'est pas assez de ne jamais insulter le jeune Canadien, pour l'attirer, le bien disposer. Il ne s'agit point d'autre part d'user à son endroit d'une flatterie peu sincère, intéressée, que l'on devine au fond dictée par les circonstances et la nécessité de tenter de se faire bien voir... jusqu'à ce que le gibier soit dans le sac; après quoi, bonjour à tout cela, la machine militaire, plus ou moins mise au point, tentera de faire d'un Canadien français, et par toutes sortes de moyens, un soldat anglais. Un soldat anglais? Les nôtres veulent être des soldats canadiens loyaux à leur roi, — au roi du Canada, — respectueux de son autorité. Soldats impériaux? Cette qualité n'a jamais pour eux l'attrait qu'elle peut avoir pour tant et tant d'Anglo-Canadiens. Chez ceux-ci, l'Empire brasse l'orgueil de race, réchauffe une sorte de patriotisme impérial. Chez nous? Autre affaire. L'Angleterre? La France? Dans un cas sur mille, le jeune homme de chez nous aura vu l'un ou l'autre de ces pays d'Europe, ils lui diront quelque chose. L'Europe l'intéresse, sûrement. Mais il n'aime qu'un pays, le sien: le Canada.

CE QUE L'ON OUBLIE

On oublie, lorsqu'il s'agit du recrutement des Canadiens français, certains faits, certains arguments d'ordre essentiel. On a corrigé dans une large mesure, — il faut en savoir gré à ceux qui nous gouvernent, — nombre de bévues, d'erreurs du passé. L'on omet néanmoins de faire sentir comme il le faudrait au Canadien de langue française ce qu'il aurait fallu lui faire sentir, lui démontrer d'abord. Ainsi, que le Canada anglais ne s'intéresse pas qu'en pleine guerre à lui, à sa religion, à ses institutions, alors qu'on a besoin de lui de toutes manières, tant pour le versement des impôts, la souscription aux emprunts de l'État, que comme soldat dans l'armée. En fait, en pleine paix comme en pleine guerre, le Canadien de langue française est citoyen du pays au même rang que le Canadien de langue anglaise. Or trop souvent, en temps de paix, on lui signifie qu'on le place au rang de citoyen de seconde zone, qu'il doit vivre en réserve territoriale, que sa langue, sa religion déplaisent et sont cause qu'il doit toujours céder le pas à la majorité. Car on s'imagine encore que la majorité des Canadiens sont d'origine anglo-saxonne, même si cela n'est plus vrai depuis assez longtemps.

La minorité canadienne-française a droit de parler français partout au pays. Néanmoins il se trouve parfois dans les camps et les écoles, soit d'aviation, soit d'"armes savantes", ainsi qu'on dit, des officiers sans tact, pour le prendre de haut avec les nôtres, leur commander, — ainsi à Edmonton, à Brandon, à Trenton, — de ne parler qu'anglais même entre eux, leur interdire certains usages tout à fait légitimes, mais que des chefs ne veulent point tolérer dans la vie courante des recrues, parce qu'eux-mêmes n'y entendent rien, — ne parlant tout juste que leur langue. "*Speak the language of the country*", ordre ou réflexion de nature blessante souvent formulés, affichés devant des recrues de langue française par des chefs sans éducation, imbus d'un sentiment de supériorité de race risible, équivalent, au fond, du racisme à la Hitler.

En tout temps, pendant la guerre comme pendant la paix, le Canadien français est l'égal de l'Anglo-Canadien, sa vie vaut celle de l'autre, sa langue, celle de l'autre. Il a sa fierté nationale, il entend qu'on le respecte, tout comme sa langue. D'aucuns l'ignorent et le recrutement en souffre, même si les ministres n'en savent rien. Comment sauraient-ils à quelles brimades peuvent se livrer certains fanatiques en uniforme? Le soldat, l'élève en aviation militaire, relève de ses supérieurs dans l'armée, et rarement ses réflexions pourraient atteindre le ministre, débordé par une besogne écrasante. Des subalternes voient le courrier, ils en écarteraient ce qui aurait pu passer au nez du censeur du camp. Justice? Le ministre la donnerait, s'il savait. Il ne sait point.

La preuve que certains incidents desservent le recrutement? On la voit dans le service naval. Plus que n'importe quel autre, rapporte-t-on, celui-ci est dégagé des préjugés de race. Aussi les Canadiens de langue française s'y inscrivent-ils volontiers, en grand nombre, — il y en avait, nous a-t-on dit, 5,000 rien que dans un port de l'Est, ces semaines-ci, — et ce sont d'excellentes recrues. Devant l'officier de marine, un homme est un homme, qu'il soit d'origine anglaise, écossaise, française. Tous sont égaux devant la mer. Devant certains officiers de terre ou de l'air, l'Anglais, l'Anglo-Canadien passe d'abord. Le Canadien français? A l'arrière-plan. L'avancement commence chez les autres. Ensuite, s'il en reste, il en a; — s'il en reste. Cela se dit, cela s'écrit, cela est vrai, cela nuit. Dans la marine, il n'en est pas ainsi. Aussi les recrues de langue française n'y manquent-elles jamais.

Dans combien de régiments en majorité anglaise où se trouvent encadrés bon nombre de soldats canadiens-français y a-t-il pour la peine des officiers de langue française? La lettre d'un soldat canadien-français attaché en Angleterre à une unité recrutée dans le Québec, parmi les nôtres, et jusqu'à ces derniers temps exclusivement française, est

là, ouverte sur un coin de la table de travail. Que dit-elle, en somme? Que, depuis son arrivée en Angleterre, cette unité est en train de perdre son caractère français, de devenir mixte, du fait de l'autorité militaire, qui y remplace des gens de langue française par d'autres de langue anglaise. Les chauffeurs canadiens-français de l'unité doivent y céder la place, malgré tout leur dévouement, à des chauffeurs anglais. Trois officiers franco-montréalais envoyés ailleurs ont eu pour successeurs des officiers anglo-ontariens. D'autres s'en vont. Un sergent canadien-français, promu lieutenant, est expédié ailleurs, un Anglo-Canadien le remplace. Le major X, Canadien français, cède la place à un major de Toronto; le capitaine R. est déplacé par le capitaine S., de Toronto; et le capitaine M. par le major Z., de Toronto; il manquait un païen maître; on en a trouvé un, originaire de Hamilton. Aucun de ces nouveaux venus ne parle français et n'est sympathique aux Canadiens français. "Tout cela n'est pas encourageant", conclut l'auteur de la lettre (datée de la fin de mars dernier). Depuis, cela continue...

Cela prouve, avec des dizaines d'autres cas, que, pour ce qui est des égards et de la question de l'avancement aux nôtres, il reste de quoi faire. Les passe-droits, les abus, les actes qui frisent l'injustice, cela se connaît à la longue. Un ami de langue anglaise parlait l'autre jour d'un élève aviateur de langue française expédié dans un groupe manitobain à peu près exclusivement anglais. Le jeune homme s'entretenait parfois en français avec de rares camarades du Québec. Le commandant le fait venir et lui dit d'un ton rogue: "*Don't you know that the language of the country is English?*" Le garçon ne peut répliquer, mais il sait très bien que sa langue est officielle, qu'il a droit de la parler n'importe où. Il est blessé, humilié; car il a fait démarches sur démarches pour entrer dans l'aviation où l'on demande des recrues canadiennes-françaises. Il écrit quelques jours plus tard à sa famille, dans un petit village des Cantons de l'Est, où ils sont une dizaine de ses amis, français comme lui, à vouloir le suivre: "Le commandant d'ici me fait des ennuis parce que je ne parle pas anglais avec des copains. Ça marche mal. Si j'avais su... Dites à X, à Y, à Z ce qui m'arrive." Ainsi, par la faute d'un officier fanatique, voilà une douzaine de recrues possibles de langue française de moins dans ce canton. Elles étaient prêtes, la stupidité d'un homme arrogant les écarte. L'injustice, la brimade, le ministre de l'Aviation n'y a été pour rien. On le connaît, lui, c'est un chic garçon et s'il sait ce qui se passe, il y verra. Seulement, quand il le saura, le mal sera fait dans tel coin du pays. Et comment le réparer?

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE

Voilà de ces incidents qui peuvent entraver, qui ont entravé le recrutement dans le Québec.

Ce qu'il faut pour que les campagnes de recrutement donnent satisfaction, chez nous, c'est d'accorder traitement égal aux nôtres: c'est de témoigner de l'esprit de justice envers les Canadiens français, — pas de faveurs, de la justice; de donner de l'avancement mérité à des officiers canadiens-français, car les officiers de langue anglaise ne sont pas seuls à connaître l'art militaire; d'attribuer un plus grand nombre de régiments aux gens de chez nous, avec des officiers et des commandants de langue française; d'éviter partout la brimade, l'injure à l'endroit des hommes de langue française; d'avoir des Canadiens français en plus grand nombre dans les cadres supérieurs de l'armée; de remplacer autant qu'il se peut les officiers de langue française malades ou mis en disponibilité, pour quelque cause que ce soit, par des officiers de même langue; d'avoir plus de chefs militaires canadiens-français; de faciliter l'accès des *armes savantes*, — génie, chars d'assaut, aviation, — au Canadien français, au lieu de s'ingénier à le refouler vers l'infanterie, à l'y tenir aux plus bas rangs; chair à canon. L'on veut bien, mais pas davantage, estimer certains petits esprits. Et aussi, — cela est de très grande importance, — il ne faut plus hésiter, tergiverser, perdre de temps avant d'accorder au Québec, dans les cadres universitaires français, une école militaire de langue française, dirigée par des techniciens de langue française et qui soit pour le Québec ce qu'est le collège militaire de Kingston, en Ontario, ayant même rang et donnant un enseignement militaire équivalent aux Canadiens français. Tout n'est point d'en discourir, de la promettre, de distraire l'attention en faisant miroiter ce projet pour un avenir indéfini qui prendra corps *la semaine des trois jours*, comme disent nos gens. On veut tout de suite notre aide, notre appui, nos gens, nos jeunes gens? Moins de paroles, de discours, de cajoleries. Des actes. Des actes d'abord. De ce temps-ci, cela seul compte.

Qu'on fasse aussi taire les Shields; qu'on muselle les autres prôneurs de même poil jaune; qu'on ramène à l'ordre les gazettes, ontariennes ou autres, qui s'emploient à montrer journellement dans le Québec l'obstacle à la guerre, la province "déloyale" en bloc, parce qu'elle déclare devoir refuser, si elle se présente, la conscription pour service outre-mer, puisque ni l'Afrique du Sud, ni l'Australie, ni même l'Ulster loyaliste ne l'ont et n'en veulent. Pourquoi la conscription au Canada d'abord?

Qu'on montre aussi aux Canadiens de langue française que le Canada est bien une vraie nation. Le Statut de Westminster? On a repris ce qu'on y cédaît. Il faut plus et mieux que ce statut théorique. Il faut la pleine, l'absolue reconnaissance de la liberté du Canada dans le cadre des institutions britanniques, pour le présent. L'avenir? Il se décidera dès après cette guerre-ci. Dans l'intervalle, gagnons-la.

ET LE DRAPEAU CANADIEN?

Enfin, il faut au soldat canadien un drapeau canadien. L'unité nationale canadienne est précaire, entre autres raisons parce que le Canada n'a jamais eu de drapeau qui soit à lui. De toutes les nations qui combattent, la seule à n'avoir point de drapeau distinct, c'est le Canada. Le drapeau, c'est l'image, c'est l'âme de la nation. Il faut au pays une âme, — un drapeau. On n'a jamais vu, sauf au Canada, cette absurdité d'un pays qui, se croyant nation, garde pour drapeau celui qu'il emprunte à une autre nation. Le drapeau n'est jamais un objet commun à deux nations. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud ont chacune le leur. Il symbolise le pays, la nation, pour tous il est l'image de la patrie. Si honorable, si glorieux que soit le drapeau anglais, il appartient à l'Angleterre, non pas au Canada. "*The Union Jack is good enough for us*", disent des Anglo-Canadiens. C'est qu'ils sont plus *colonials* que Canadiens. Or il faut être ici d'abord Canadien.

On appelle nos gens sous les drapeaux? Si l'on commençait, si l'on avait commencé par leur donner le leur — un drapeau canadien? Des mercenaires, cela se groupe sous n'importe quel drapeau. Les Canadiens ne sont pas des mercenaires. Le temps est venu où leurs gouvernants doivent leur donner un drapeau qui soit celui de tous les Canadiens. Qu'on fasse cela et l'on verra que sous les drapeaux du pays des milliers de Canadiens prendront les armes, dont les premiers par rang d'âge et par le sang: les jeunes gens du Canada français.